



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 JUILLET 2015**

**DELIBERATION N° 2**

**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**  
Présents : /  
Votants : /  
Pour : /

L'an deux mil quinze, le vingt-un juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 15 juillet 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, M.EVENE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, G. ELGART, J. DOS- SANTOS, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : MA. THEBAUD (pouvoir à C.ORDONNES), L. DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCO), G. MOSCHETTI (pouvoir à M.EVENE), S.PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur le Maire précise que suite au retrait de la délégation à Monsieur Ulysse André DEL PRADO, ainsi qu'à sa perte de qualité d'Adjoint et afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commune, il est nécessaire d'élire un nouvel Adjoint.

Il souligne qu'en application des articles L.2122-1 à L.2122-2-1 du CGCT, la Commune peut disposer de huit adjoints au Maire au maximum.

Conformément à l'article L.2122-10 du CGCT, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui l'occupait précédemment.

**1.1 Résultats du tour de scrutin :**

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 28
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d) Nombre de suffrages exprimés (b - c) : 22
- e) Majorité absolue : 15

**Objet :**  
**Election d'un  
nouvel Adjoint  
en charge du  
sport et de la  
vie associative**

***Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le***

Noms du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
. José DOS SANTOS	22	Vingt-deux

**1.2 : Proclamation de l'élection :**

A été proclamé adjoint et immédiatement installée le candidat figurant sur la liste conduite par Francis GONZALEZ.

Suite à cette élection les adjoints ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- . Madame Marie Ange THEBAUD, premier adjoint
- . Monsieur Louis DARRIBEROUGE, deuxième adjoint
- . Madame Monia EVENE, troisième adjoint
- . Monsieur Gilles LASSABE, quatrième adjoint
- . Madame Marie Josée ROQUES, cinquième adjoint
- . Monsieur Patrick ACEDO, sixième adjoint
- . Madame Claire ORDONNES, septième adjoint
- . Monsieur José DOS SANTOS, huitième adjoint

Pour extrait certifié conforme  
 Boucau, le 22 juillet 2015  
 Le Maire,  
 Francis GONZALEZ

